

**DÉLIBÉRATION N°2024-25_115
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université Marie et Louis Pasteur**

Séance du jeudi 26 juin 2025

1. Approbation du relevé de décisions de la CFVU du 15 mai 2025

La délibération étant présentée pour DECISION

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 11 Total : 28	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 28 Pour : 28 Contre : 0
--	--

Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur, après en avoir délibéré, approuvent le relevé de conclusions de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur du 15 mai 2025.

Besançon, le 26 juin 2025

Le Président de l'Université Marie et Louis
Pasteur

Hugues DAUSSY



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
- Relevé de conclusions de la CFVU du 15 mai 2025

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*

SOMMAIRE

Table des matières

1. Approbation du relevé de décisions de la CFVU du 27 mars 2025	4
2. Approbation du relevé de décisions de la CFVU du 05 mai 2025	4
3. Campagne DU, DIU, Prépa, pour l'année universitaire 2025-2026 : créations, modifications et abrogations	5
4. Calendrier des inscriptions administratives de l'année universitaire 2025-2026.....	7
5. Désignation des représentants CFVU aux diverses instances et conseils de l'Université Marie et Louis Pasteur	7
6. Offre de formation :	20
7. Questions diverses :	22

Introduction par Pierre JOUBERT, Vice-Président Formation et Vie Universitaire qui invite Patricia VUILLEMIN à énoncer les procurations communiquées en amont de la séance.

Le président de la CFVU présente la nouvelle organisation et l'équipe de gouvernance autour de la formation :

- Anne-Laurence FERRARI : Vice-Présidente Orientation et transition secondaire-sup
- Laurent GUYARD : Vice-Président Réussite étudiante et insertion professionnelle
- Vice-président étudiant
- Coralie MAYEUR-CARPENTIER : Vice-présidente Qualité de vie Etudiante
- Murielle RUFFIER : Vice-présidente égalité et accompagnement social

Un rappel du processus décisionnel à travers les différentes instances est rapidement présenté, ainsi qu'un rappel de la constitution et la répartition des 40 membres de cette instance :

- Collège A : 10 membres (8+1+1)
- Collège B : 10 membres (8+1+1)
- Collège usagers : 16 membres (8+2+2)
- Collège BIATSS : 2 membres
- 2 personnalités extérieures : la directrice du CROUS BFC et le proviseur du lycée C. N. Ledoux (Besançon)

L'ensemble des membres est appelé à siéger afin de répondre aux différentes attributions déléguées autour du pilotage de la formation et de la vie étudiante.

Un calendrier des instances pour l'année 2025-2026 sera communiqué d'ici juillet 2025.

L'ordre du jour et les pièces annexées sont communiqués 7 jours avant la séance, des envois complémentaires peuvent être réalisés.

Les sujets présentés peuvent être pour information, pour avis ou pour décision, d'où la nécessité d'avoir un quorum à chaque séance.

Le président de séance informe des dates des prochaines séances à savoir le 26 juin pour la CFVU, la CFVU restreinte et le Conseil Académique, sous réserve.

1. **Approbation du relevé de décisions de la CFVU du 27 mars 2025**

En l'absence de remarques et de questions, le président de la CFVU soumet le relevé de conclusions au vote des membres.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 24 Membres représentés : 8 Total : 32	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 24 Suffrages exprimés : 8 Pour : 8 Contre : 0
---	---

2. **Approbation du relevé de décisions de la CFVU du 05 mai 2025**

En l'absence de remarques et de questions, le président de la CFVU soumet le relevé de conclusions au vote des membres.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 24 Membres représentés : 8 Total : 32	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 6 Suffrages exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0
---	--

Informations générales :

Concernant la réforme de la formation des enseignants (décret publié le 19 avril 2025) :

- Les concours CRPE, CAPES et CAPEPS sont avancés en fin de 3^{ème} année de Licence, dès le printemps 2026 ;
- La transformation des masters MEEF en masters Métiers de l'enseignement et de l'éducation (M2E) sont dans le périmètre de la réforme ;
- La possibilité d'ouvrir une licence professorat des écoles (LPE) avec pour objectif la poursuite en master M2E professorat des écoles est également proposée ;
Dès la rentrée 2025, la mise en place d'une UEL préparation au concours en L3 pourra être conduite (cf. prochaine CFVU)

Ensuite, un rappel du bilan de l'existant et des propositions déjà discutées sont exposés aux membres de la CFVU :

- Mise en place de modules de préprofessionnalisation dans les licences Psycho, géographie, Histoire, STAPS, Licence Math, PC, Sc de la Vie.
- Globalement pour les licences SLHS, des UE de pré professionnalisation en L3, S4 et S5 sont proposées. Les étudiants choisissent soit la préprofessionnalisation « concours PE », soit préprofessionnalisation « concours 2nd degré ».
- Pour toutes les licences, 9h de projets professionnels seront priorités.
- Licence PPPE / STGI pour le 1^{er} degré est maintenue pour la rentrée 2025.

De nouvelles propositions pour le 1^{er} et le 2nd degré seront discutées puis proposées pour décision pour la rentrée 2025. Le décret acte la disparition progressive de la LPPE au profit de la LPE. Les questions autour de la transformation des modules de préprofessionnalisation ou de la création de nouvelles UEL ou encore la préparation aux épreuves d'admissibilité sont à ce jour sans réponse. En fonction des propositions, la question du coût sera soigneusement étudiée.

Le président de séance expose que les échanges démarrent seulement et qu'une discussion sera enclenchée avec les composantes afin de travailler collectivement à l'élaboration de la mise en œuvre de la réforme.

La CFVU avait déjà votée pour la mise en place d'UEL de préparation aux concours dès 2025-2026. Ainsi, les deux concours vont co-exister entre 2025 et 2027.

Des questions sont posées au président sur l'organisation 2025-2026 pour les étudiants en L3 ou en M1 et leur statut (professeur stagiaire) ; Pierre JOUBERT affirme que la place de l'INSPEE pour les masters est maintenue ; l'agrégation est également conservée.

Le décret porte sur le concours uniquement, et avec la possibilité d'intégrer des contenus dès la 2^{ème} année de licence.

Pour avis :

3. Campagne DU, DIU, Prépa, pour l'année universitaire 2025-2026 : créations, modifications et abrogations

Pour rappel, les Diplômes Universitaires doivent être autofinancés, et sont validés par le service SEFOCAL.

a. Demandes de créations

- DIU – Diplôme Interuniversitaire National de télémédecine - télé soin et santé numérique – UFR Santé Stratégie nationale en santé numérique, DIU avec université de Montpellier, Université de Lille, université catholique de Lille, université de Bordeaux et UMLP
- DIU – Diplôme Interuniversitaire Européen de microchirurgie niveau 1 – UFR Santé
- DIU avec université de Strasbourg, université de Reims et UMLP
- DIU – Diplôme Interuniversitaire Formation avancée en chirurgie de la main 1^e et 2^e année UFR Santé - 4 entités organisationnelles (grand Est, grand Sud, Nancy et Paris Est-Nord), cf. abrogation DIU
- DU – Diplôme d'Université d'Etudes Françaises A2.1 – CLA - DU de perfectionnement en français pour des étudiants étrangers souhaitant intégrer des cursus universitaires
- DU – Diplôme d'Université pour accompagner et développer l'innovation en santé -ISIFC

2. Demandes de modifications tarif

- DIU – Diplôme Interuniversitaire Echographie pour les chirurgiens du membre supérieur – UFR Santé Modification tarif (alignement sur Paris)
- DIU – Diplôme Interuniversitaire Mécanique et techniques obstétricales – UFR Santé Modification tarif (alignement sur Grenoble)
- DU – Diplôme d'Université de Gestion et économie de l'officine – UFR Santé Modification tarif pour formation à distance
- DU – Diplôme d'Université de Prévention et Maîtrise du Risque Infectieux – UFR Santé Modification tarif pour inscription FST hygiène, prévention de l'infection, résistances
- DU – Diplôme d'Université Activité physique adaptée, nutrition et cancer (APANC) – UFR Santé Modification des tarifs (étudiant et professionnel)

Membres présents : 24 Membres représentés : 8 Total : 32	Suffrages exprimés : 29 Pour : 29 Contre : 0
--	--

4. Calendrier des inscriptions administratives de l'année universitaire 2025-2026

Le calendrier des inscription administrative 2025-2026 fixe :

- La date limite d'inscription au 6 juin 2025 pour les formations suivies en 2024-2025
- La date limite d'inscription au 12 septembre 2025 pour les inscriptions 2025-2026.
- En dehors de ces dates, un formulaire d'inscription hors délai devra être renseigné par les étudiants et transmis dans le circuit de validation.
- Les exceptions au 1^{er} semestre
- Les exceptions au 2nd semestre
- Les exceptions d'ordre générale

Les membres sont appelés à voter :

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 24 Membres représentés : 8 Total : 32	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2 Suffrages exprimés : 30 Pour : 30 Contre : 0
---	--

Pour décision :

5. Désignation des représentants CFVU aux diverses instances et conseils de l'Université Marie et Louis Pasteur :

Le tableau de l'ensemble des commissions est présenté aux membres de la CFVU avant d'appeler aux élections :

A noter : le CA ayant été réuni le 14 mai, les réserves concernant le conseil du collège de 1^{er} cycle sont levées.

Nom de la commission	Nombre de personnes à désigner par la CFVU	Observations
Commission Césure	2 enseignants 1 représentant du Service Orientation Stage Emploi	Elle donne un avis sur toutes les demandes de césure après le responsable de la formation et le directeur de composante. Le VP Formation et les 2 VP étudiants sont membres de droit. Il y a trois commissions par an. Prochaine commission : 23 juin 2025
Commission FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes)	4 étudiants 1 enseignant 1 biatss	Plusieurs commissions par an pour étudier les projets d'associations étudiantes et les attributions annuelles des associations étudiantes institutionnelles Prochaine FSDIE le 18 juin 2025
Conseil documentaire du Service Commun de Documentation de l'université de Franche-Comté	1 étudiant 2 enseignants	Le conseil se prononce sur le budget, le règlement intérieur, projets de conventions, etc. qui touchent au réseau des bibliothèques universitaires. Il se réunit au moins 2 fois par an.
Commission de la formation permanente	3 membres élus (titulaires ou suppléants) de la CFVU – 3 titulaires + 3 suppléants	Elle définit le plan de formation des enseignants et personnels, traite des demandes de formation hors plan de formation, demande de congé de formation individuel, demande de financements individuels ou de services, etc. Elle se réunit 3 fois par an.
Commission CVEC (Contribution à la vie étudiante et de campus)	2 étudiants 2 enseignants 1 biatss 1 étudiant représentant des associations institutionnelles	Elle administre et gère les fonds CVEC. Plusieurs commissions CVEC par an. Prochaine commission : 12 juin 2025
Conseil du SSE (Service de Santé Etudiante)	2 étudiants titulaires uniquement (1 homme+1 femme) 2 enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs (1 homme+1 femme) 2 Biatss (1 homme+1 femme)	Le conseil délibère sur le budget du service, le règlement intérieur du service, la politique de santé de l'établissement, le rapport annuel du service... Il se réunit au minimum une fois par an.
Conseil stratégique du SUP-FC (Service universitaire de pédagogie pour les formations et la certification de l'université de Franche-Comté)	1 étudiant 1 enseignant	Le conseil stratégique approuve le programme général des actions correspondant aux missions définies à l'article 2 et en contrôler l'exécution. Il arrête le projet de budget et le soumet à l'approbation du Conseil d'Administration de l'UFC. Il se réunit au moins deux fois par an.
Conseil de gestion du CLA (Centre de linguistique appliquée)	1 enseignant	Le conseil veille au bon fonctionnement du CLA (budget, programme général d'activités, projets de convention, etc.) Il se réunit régulièrement au cours de l'année.
Commission d'appui R1C (réforme accès 1 ^{er} cycle études de santé)	2 étudiants	
Conseil du collège de 1 ^{er} cycle	5 représentants des personnels 5 représentants des usagers titulaires, de préférence inscrits en 1 ^{er} cycle	Sous réserves - Statuts soumis au vote du CA de l'UMLP le mercredi 14 mai 2025 Il se réunit au minimum 2 fois par an.

Seuls les étudiants titulaires peuvent faire acte de candidature. Toutefois, si le titulaire ne peut être présent à une commission pour laquelle il est élu (autre que la commission permanente) alors son suppléant peut le remplacer (fonctionnement par binôme titulaire/suppléant).

Définition du Collège de 1^{er} cycle : « il coordonne les études du 1^{er} cycle pour le compte des composantes, des établissements associés et partenaires. Il a pour objectif de mieux accueillir les étudiants, de travailler à l'élaboration de l'offre de formation, de favoriser la réussite, de contribuer aux partages pédagogiques, disposer d'indicateurs pour suivre la politique d'établissement. Il a été convenu dans les statuts que les élections se font par et parmi les membres élus. »

Commission césure : élection de deux enseignants

Après appel à candidatures en séance, Matthieu LE BAILLY et Laurence RICQ se sont portés candidats.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection des représentants CFVU enseignants à la commission césure. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1 ^{er} tour
Nombre d'électeurs : 40
Votants : 32
Membres votants présents : 24
Membres votants représentés : 8
Abstention : 2
Blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 30
Majorité absolue des suffrages exprimés : 15
Matthieu LE BAILLY : 30 voix
Laurence RICQ : 30 voix

Laurence RICQ et Matthieu LE BAILLY obtiennent la majorité absolue des suffrages exprimés et sont donc élus représentants de la CFVU à la commission césure de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Commission FSDIE : élection de quatre étudiants

Après appel à candidatures en séance, Darine BEN ATTIA, Valentin ENCLOS, Aurélie GEHANT, Jeanne GIRARDOT, Léonie MINÉ et Matthieu Ranali, se sont portés candidats.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection des représentants CFVU enseignants à la commission FSDIE. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1 ^{er} tour
Nombre d'électeurs : 40 Votants : 32 Membres votants présents : 24 Membres votants représentés : 8 Refus de vote : 0 Abstention : 1 Suffrages valablement exprimés : 31 Majorité absolue des suffrages exprimés : 16
Darine BEN ATTIA : 18 voix Valentin ENCLOS : 17 voix Aurélie GEHANT : 5 voix Jeanne GIRARDOT : 22 voix Léonie MINE : 22 voix Matthieu RANALI : 23 voix

Darine BEN ATTIA, Jeanne GIRARDOT, Léonie MINÉ et Matthieu RANALI obtiennent la majorité absolue des suffrages exprimés et sont donc élus représentants de la CFVU à la commission FSDIE de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Commission FSDIE : élection d'un enseignant

Après appel à candidatures en séance, Vincent LEBROU s'est porté candidat.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection des représentants CFVU enseignants à la commission FSDIE. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1 ^{er} tour
Nombre d'électeurs : 40 Votants : 32 Membres votants présents : 24 Membres votants représentés : 8 Abstention : 1 Blancs ou nuls : 0 Suffrages valablement exprimés : 31 Majorité absolue des suffrages exprimés : 16

Vincent LEBROU : 31 voix

Vincent LEBROU obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et est donc élu représentant de la CFVU à la commission FSDIE de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Commission FSDIE : élection d'un personnel BIATSS

Après appel à candidatures en séance, Guillaume MAGRIN s'est porté candidat.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection des représentants CFVU enseignants à la commission FSDIE. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1 ^{er} tour
Nombre d'électeurs : 40
Votants : 32
Membres votants présents : 24
Membres votants représentés : 8
Abstention : 1
Blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 31
Majorité absolue des suffrages exprimés : 16
Guillaume MAGRIN : 31 voix

Guillaume MAGRIN obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et est donc élu représentant de la CFVU à la commission FSDIE de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Conseil documentaire du SCD : élection d'un étudiant

Après appel à candidatures en séance, Jeanne GIRARDOT s'est portée candidate.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection des représentants CFVU enseignants au conseil documentaire du SCD. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1 ^{er} tour
Nombre d'électeurs : 40
Votants : 32
Membres votants présents : 24
Membres votants représentés : 8
Abstentions : 2
Blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 30
Majorité absolue des suffrages exprimés : 15
Jeanne GIRARDOT : 29 voix

Jeanne GIRARDOT obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et est donc élue représentante de la CFVU au conseil documentaire du SCD de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Conseil documentaire du SCD : élection de deux enseignants

Après appel à candidatures en séance, Antoine PIETROBELLI et Catherine TIRVAUDEY se sont portés candidats.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection des représentants CFVU enseignants au conseil documentaire du SCD. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1 ^{er} tour
Nombre d'électeurs : 40
Votants : 32
Membres votants présents : 24
Membres votants représentés : 8
Abstention : 1
Blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 31
Majorité absolue des suffrages exprimés : 16
Antoine PIETROBELLI : 31 voix
Catherine TIRVAUDEY : 31 voix

Antoine PIETROBELLI et Catherine TIRVAUDEY obtiennent la majorité absolue des suffrages exprimés et sont donc élus représentants de la CFVU au conseil documentaire du SCD de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Commission de la formation permanente : 3 titulaires

Après appel à candidatures en séance, Mélanie DAGUET, Catherine TIRVAUDEY, Marie-Noëlle TOITOT se sont portés candidats.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection des représentants CFVU à la commission de la formation permanente. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1 ^{er} tour
Nombre d'électeurs : 40
Votants : 32
Membres votants présents : 24
Membres votants représentés : 8
Refus de vote : 0
Blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 32
Majorité absolue des suffrages exprimés : 16
Mélanie DAGUET : 32 voix
Catherine TIRVAUDEY : 32 voix
Marie-Noëlle TOITOT : 32 voix

Mélanie DAGUET, Catherine TIRVAUDEY et Marie-Noëlle TOITOT obtiennent la majorité absolue des suffrages exprimés et sont donc élues titulaires représentantes de la CFVU à la commission de la formation permanente de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Commission CVEC : élection 1 personnel BIATSS

Après appel à candidatures en séance, Mélanie DAGUET s'est portée candidate.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection des représentants CFVU à la commission de la CVEC. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1 ^{er} tour
Nombre d'électeurs : 40
Votants : 32
Membres votants présents : 24
Membres votants représentés : 8
Refus de vote : 0
Blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 32
Majorité absolue des suffrages exprimés : 16
Mélanie Daguet : 32 voix

Mélanie DAGUET obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et est donc élue représentante de la CFVU à la commission de la CVEC de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Commission du SSE : élection 2 étudiants

Après appel à candidatures en séance, Darine BEN ATTIA, Aurélie GEHANT, Jeanne HENRY Léonie MINE, Mathieu RANALLI et Clément TERRASSON se sont portés candidats.

Une parité étant demandée pour cette commission, un scrutin féminin et un scrutin masculin est organisé.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection d'une représentante CFVU à la commission du SSE. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1 ^{er} tour féminin
Nombre d'électeurs : 40
Votants : 32
Membres votants présents : 24
Membres votants représentés : 8
Refus de vote : 0
Blancs ou nuls : 2
Suffrages valablement exprimés : 30
Majorité absolue des suffrages exprimés : 15
Darine BEN ATTIA : 10 voix
Aurélie GEHANT : 3 voix
Jeanne HENRY : 13 voix
Léonie MINE : 10 voix

Aucune des étudiantes n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés ; un second tour est proposé.

Après appel à candidatures en séance pour le 2nd tour, Darine BEN ATTIA, Aurélie GEHANT et Léonie MINE se sont portés candidates

2e tour féminin
Nombre d'électeurs : 40 Votants : 32 Membres votants présents : 24 Membres votants représentés : 8 Refus de vote : 0 Blancs ou nuls : 2 Suffrages valablement exprimés : 30 Majorité absolue des suffrages exprimés : 15
Darine BEN ATTIA : 15 voix Aurélie GEHANT : 2 voix Léonie MINE : 14 voix

Darine BEN ATTIA obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et est donc élue représentante de la CFVU à la commission du SSE de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection d'un représentant CFVU à la commission du SSE. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1 ^{er} tour masculin
Nombre d'électeurs : 40 Votants : 32 Membres votants présents : 24 Membres votants représentés : 8 Refus de vote : 0 Blancs ou nuls : 3 Suffrages valablement exprimés : 29 Majorité absolue des suffrages exprimés : 15
Matthieu RANALLI : 20 voix Clément TERRASSON : 10 voix

Matthieu RANALLI obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et est donc élu représentant de la CFVU à la commission du SSE de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Commission du SSE : élection 2 enseignants, enseignants-chercheurs

Après appel à candidatures en séance, Corine GIRARD et Matthieu LE BAILLY se sont portés candidats.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection des représentants CFVU à la commission du SSE. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1 ^{er} tour
Nombre d'électeurs : 40 Votants : 32 Membres votants présents : 24 Membres votants représentés : 8

Abstention : 2 Blancs ou nuls : 0 Suffrages valablement exprimés : 30 Majorité absolue des suffrages exprimés : 15
Corine GIRARD : 30 voix Matthieu LE BAILLY : 30 voix

Corine GIRARD et Matthieu LE BAILLY obtiennent la majorité absolue des suffrages exprimés et sont donc élus représentants de la CFVU à la commission du SSE de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Commission du SSE : élection 2 personnels BIATSS

Après appel à candidatures en séance, Mélanie DAGUET et Guillaume MAGRIN se sont portés candidats.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection des représentants CFVU à la commission du SSE. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1 ^{er} tour
Nombre d'électeurs : 40 Votants : 32 Membres votants présents : 24 Membres votants représentés : 8 Refus de vote : 0 Blancs ou nuls : 0 Suffrages valablement exprimés : 32 Majorité absolue des suffrages exprimés : 16
Mélanie DAGUET : 32 voix Guillaume MAGRIN : 32 voix

Guillaume MAGRIN et Mélanie DAGUET obtiennent la majorité absolue des suffrages exprimés et sont donc élus représentants de la CFVU à la commission du SSE de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Conseil stratégique du SUP-FC : élection 1 étudiant

Après appel à candidatures en séance, Aurélie GEHANT et Clément TERRASSON se sont portés candidats.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection des représentants CFVU au Conseil stratégique du SUP-FC. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1 ^{er} tour
Nombre d'électeurs : 40 Votants : 32 Membres votants présents : 24

Membres votants représentés : 8
Refus de vote : 0
Blancs ou nuls : 4
Suffrages valablement exprimés : 28
Majorité absolue des suffrages exprimés : 14
Aurélie GEHANT : 11 voix
Clément TERRASSON : 18 voix

Clément TERRASSON obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et est donc élu représentant de la CFVU au Conseil stratégique du SUP-FC de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Conseil stratégique du SUP-FC : élection 1 enseignant

Après appel à candidatures en séance, Catherine TIRVAUDEY, s'est portée candidate.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection des représentants CFVU au Conseil stratégique du SUP-FC. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1 ^{er} tour
Nombre d'électeurs : 40
Votants : 32
Membres votants présents : 24
Membres votants représentés : 8
Abstention : 1
Blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 31
Majorité absolue des suffrages exprimés : 16
Catherine TIRVAUDEY : 31 voix

Catherine TIRVAUDEY obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et est donc élue représentants de la CFVU au Conseil stratégique du SUP-FC de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Conseil de gestion du CLA : élection 1 enseignant,

Après appel à candidatures en séance, il n'y a pas eu de candidat.
L'élection au conseil de gestion du CLA est reportée à la prochaine CFVU.

Commission d'appui R1C : élection 2 étudiants

Après appel à candidatures en séance, Jeanne GIRARDOT et Matthieu RANALLI se sont portés candidats.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection des représentants CFVU à la commission d'appui R1C. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1 ^{er} tour
Nombre d'électeurs : 40
Votants : 32
Membres votants présents : 24
Membres votants représentés : 8
Refus de vote : 0
Blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 32
Majorité absolue des suffrages exprimés : 16
Jeanne GIRARDOT : 31voix
Matthieu RANALLI : 31 voix

Jeanne GIRARDOT et Matthieu RANALLI obtiennent la majorité absolue des suffrages exprimés et sont donc élus représentants de la CFVU à la commission d'appui R1C de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Conseil du collège de 1^{er} cycle : élection 5 personnels

Après appel à candidatures en séance, Mathilde BUGNON-HENRIET, Matthieu LE BAILLY, Guillaume MAGRIN, Laurence RICQ, Catherine TIRVAUDEY et Marie Noëlle TOITOT se sont portés candidats.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection des représentants CFVU au conseil du collège de 1^{er} cycle. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1 ^{er} tour
Nombre d'électeurs : 24
Votants : 18
Membres votants présents : 14
Membres votants représentés : 4
Refus de vote : 0
Blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 18
Majorité absolue des suffrages exprimés : 9
Mathilde BUGNON-HENRIET : 14 voix
Matthieu LE BAILLY : 17 voix
Guillaume MAGRIN : 17 voix
Laurence RICQ : 16 voix
Catherine TIRVAUDEY : 17 voix
Marie Noëlle TOITOT : 7 voix

Matthieu LE BAILLY, Guillaume MAGRIN, Laurence RICQ, Catherine TIRVAUDEY et Mathilde BUGNON-HENRIET obtiennent la majorité absolue des suffrages exprimés et sont donc élus représentants de la CFVU au conseil du collège du 1^{er} cycle de l'université Marie et Louis Pasteur.

6. Offre de formation :

6.1- Modifications de maquettes : UFRS SANTE, STAPS, IUT Besançon-Vesoul et SUP FC

Les modifications de maquette doivent faire l'objet de discussions et d'une proposition faite au sein du conseil de perfectionnement de la formation. A défaut un avis circonstancié de l'équipe pédagogique est demandé. Les modifications doivent respecter la note de cadrage générale de l'offre de formations et peuvent concerner des modifications d'intitulé, de répartition des UE par exemple. Le président de la CFVU rappelle que les modifications ne doivent pas inclure un accroissement du nombre d'heures et du coût de la formation.

⇒ **Les modifications peuvent donc porter sur :**

- Des modifications de libellés
- Des répartitions d'ects
- L'agencement des UE dans les différents semestres
- L'ajustement de répartition horaire
- L'ajustement de contenus
- La création d'EC dans une UE
- Le rattachement d'UE facultative
- Affichage d'un double diplôme

Après avoir exposé les demandes de modifications de maquettes, les membres sont appelés à voter par le président de séance :

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 24 Membres représentés : 8 Total : 32	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2 Suffrages exprimés : 30 Pour : 30 Contre : 0
---	--

6.2- Remédiation LAS / PASS

La parole est donnée à Laurent GUYARD, Vice-président qui expose que les dispositifs de remédiation demandés pour 2025/2026 concernent les étudiants ex-PASS intégrant une 2^{ème} année de licence. La remédiation peut revêtir différente forme telle que le tutorat par exemple. Les remédiations souhaitées pour 2025-2026 sont identiques à 2024-2025. Les licences Philosophie, Science de la vie et Staps ne proposeront pas de remédiation.

Les membres sont appelés à s'exprimer par le vote :

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 24 Membres représentés : 8 Total : 32	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2 Suffrages exprimés : 30 Pour : 30 Contre : 0
---	--

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 23 Membres représentés : 8 Total : 31	Suffrages exprimés : 31 Pour : 31 Contre : 0

6.6- Demande d'Admission Adaptée (CLA)

Pierre Joubert présente la mise en œuvre d'une procédure de demande d'admission adaptée (DAA) pour améliorer l'accueil des étudiants en exil dans le DU passerelle (ouvert aux étudiants en exil) porté par le CLA dans le cadre d'une reconnaissance du réseau MNES (migrants dans l'enseignement supérieur, habilitation jusqu'en 2026). Actuellement 30 étudiants maximum sont formés en DU passerelle avant de tenter une poursuite d'études dans des cursus en composantes de l'UMLP.

Une proposition de dossier d'admission adaptée a été faite par le réseau MNES. Lors de la dernière réunion de scolarité qui a eu lieu le 14 avril 2025, ce dossier a été présenté pour étudier les éventuelles difficultés opérationnelles de mise en œuvre. La commission ne voit aucun frein au déploiement de cette procédure qui doit nous permettre d'améliorer l'accueil de ces étudiants en exil. Guillaume MAGRIN précise que les services de scolarités ont exprimé leur souhait d'avoir un accompagnement dédié par le CLA pour ces étudiants. Il est également rappelé qu'un tuteur au sein de la formation doit être nommé afin d'être l'interlocuteur privilégié.

Pour pouvoir déployer cette procédure, un avis de la CFVU est requis.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1
Membres présents : 23 Membres représentés : 8 Total : 31	Suffrages exprimés : 30 Pour : 30 Contre : 0

7. Questions diverses :

En l'absence de questions, la séance est levée à 18h15.